

Plan Régional d'Actions en faveur du Lynx boréal dans le Massif des Vosges

Déclinaison Régionale du PNA Lynx
Lynx lynx
2020-2029

Bilan annuel 2020



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Ministère de la Transition écologique

www.ecologie.gouv.fr

Rédaction et citation du document :

Germain E. 2021. Bilan annuel 2020 du PRA en faveur du Lynx boréal (*Lynx lynx*) dans le Massif des Vosges. CROC, Lucy (57), France, 22 p.

Destinataire :

Marine ARZUR, DREAL Grand Est

marine.arzur@developpement-durable.gouv.fr

+ 00 33 (0)3 88 13 06 70

Partenaires financiers 2020 de l'animation du PRA Lynx Massif des Vosges :



Direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement
et du logement



SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
AXE 1 « COEXISTENCE AVEC LES ACTIVITES HUMAINES ».....	4
A) ACTIONS « COEXISTENCE AVEC LA CHASSE » (ACTIONS 1 ET 4)	4
B) ACTIONS « COEXISTENCE AVEC L'ELEVAGE » (ACTIONS 2 ET 5).....	6
C) LUTTER CONTRE LA DESTRUCTION ILLEGALE DE LYNX.....	9
AXE 2 « HABITAT ET CONNECTIVITE ECOLOGIQUE »	10
AXE 3 « SUIVI ET CONSERVATION DU LYNX ».....	12
AXE 4 « REPRESENTATIONS ET SENSIBILISATION »	15
ANIMATION DU PRA - ACTION 18.....	18
ANNEXES.....	22

Introduction

La durée du PRA en faveur du Lynx dans le Massif des Vosges a été fixée à la durée d'un PNA de conservation c'est-à-dire pour une période de 10 ans. L'année 2020 a été la première année de mise en œuvre du PRA qui court à présent jusqu'en 2029. **Le suivi et l'évaluation du PRA prévoit la rédaction d'un bilan annuel des actions.** Le présent document constitue ainsi le bilan annuel 2020 du PRA.

Ce bilan de la première année de la phase opérationnelle se présente sous la forme d'une restitution technique et factuelle des échanges/actions entrepris/poursuivis/initiés en 2020 dans le contexte particulier de la crise sanitaire du Covid-19. Pour cela, il s'appuie sur le travail d'animation (action 18) conduit par l'animatrice d'une part et d'autre part, sur les éléments que les pilotes et partenaires techniques ont portés à sa connaissance suite à l'appel à contribution lancé fin 2020 (mail de l'animatrice en date du 14/10/2020). Ce rapport s'appuie également sur les documents produits tout au long de l'année. Il n'a pas pour vocation de s'y substituer et, à ce titre, y fera référence en annexe.

Enfin, ce bilan annuel 2020 a pour vocation de faire le lien entre l'animation portée par le CROC en 2020 (à l'issue de la phase rédactionnelle qu'il a coordonnée de 2016 à 2019) et le travail d'animation à venir en 2021 dont le format sera précisé dès que possible par le DREAL Grand Est en lien avec le CoPil du PRA. Les objectifs 2021 affichés dans ce document sont prévisionnels. L'atteinte de ces objectifs dépendra de la date d'arrivée du nouvel animateur du PRA.

*Le contenu des actions du PRA n'est pas rappelé ici. Les 18 actions sont disponibles dans le PRA et dans le Zoom Technique élaboré pour simplifier l'accès aux enjeux pour le Lynx dans le Massif des Vosges et aux actions (documents disponibles ici : <https://www.programme-lynx-massif-des-vosges.org>). La liste des actions du PRA ainsi que les axes de travail et les domaines sont rappelés dans la **Figure 1** ci-dessous.*

Axe de travail	Domaine	N° action	Titre de l'action
Axe 1	P/G	1	Prendre en compte la présence du Lynx dans l'activité de chasse
		2	Soutenir l'élevage pour faciliter la coexistence avec le Lynx
		3	Lutter contre la destruction illégale de lynx
	C	4	Communiquer avec le monde de la chasse
		5	Communiquer avec les éleveurs
Axe 2	E	6	Affiner les connaissances sur l'habitat, les corridors et les obstacles aux déplacements du Lynx
	P/G	7	Maintenir, restaurer les zones d'habitat favorable et les corridors
		8	Faciliter le franchissement des infrastructures linéaires de transport et réduire la mortalité
	C	9	Communiquer sur l'habitat du Lynx avec les gestionnaires, les aménageurs et les décideurs
Axe 3	E	10	Suivre l'évolution de la répartition du Lynx avec des méthodes adaptées au noyau vosgien
		11	Étudier l'avenir du Lynx dans le Massif des Vosges et compléter les actions du PRA en conséquence
	P/G	12	Renforcer la coopération régionale/transfrontalière et dynamiser le réseau de suivi existant
		13	Prendre en charge les lynx orphelins et les lynx blessés
Axe 4	E	14	Recenser, compléter et évaluer les études sur les représentations
		15	Renforcer les dispositifs de sensibilisation et de communication autour du Lynx
	C	16	Valoriser l'image du Lynx et renforcer son acceptation grâce au développement local
		17	Poursuivre et généraliser la concertation avec les acteurs du territoire
	C	18	Coordonner et mettre en œuvre le PRA Lynx Massif des Vosges

Axe 1 : Coexistence avec les activités humaines (chasse et élevage)
Axe 2 : Habitat et connectivité écologique
Axe 3 : Suivi et conservation du Lynx
Axe 4 : Représentations et sensibilisation

E	Etudes
P/G	Protection et gestion
C	Communication

Figure 1 : Liste des 18 actions du PRA Lynx Massif des Vosges, des quatre axes de travail et trois domaines (d'après Charbonnel et Germain, 2020).

Axe 1 « Coexistence avec les activités humaines »

a) *Actions « Coexistence avec la chasse » (actions 1 et 4)*

Actions réalisées en 2020 et suites à donner en 2021 :

- **Action 4 « Communiquer avec le monde de la chasse » :**

(A) Assurer une communication ascendante et descendante avec les chasseurs. *Pilotage départemental par les sept DDT et l'OFB (ex ONCFS) pour le Réseau Loup-Lynx.*

C'est une action en lien avec les informations recueillies dans le cadre des suivis réalisés par la Stiftung Natur und Umwelt Rheinland-Pfalz (SNU-RLP), l'OFB/ Réseau Loup-Lynx et le CROC (suivi GPS des lynx du Life Luchs Pfälzerwald, indices collectés par le Réseau, suivi de cas de prédation, suivi par piégeage photographique, etc.). Un équilibre est systématiquement recherché entre la fréquence de transmission des informations, leur nature et le respect de la quiétude des lynx (évaluation au cas par cas). Actuellement, dans les Vosges du Nord, le PNR VN peut informer les membres du Parlement du Lynx et du groupe « chasse » des « actualités lynx ». Également, les DDT de la Moselle et du Bas-Rhin communiquent régulièrement sur les « actualités lynx » auprès des correspondants du Réseau-Loup Lynx (dont certains membres sont des chasseurs) et des membres des Comités départementaux « Grands Carnivores » qui comprennent des représentants des associations des maires, des syndicats ovins, des fédérations départementales des chasseurs, de l'ONF, etc. Les rencontres annuelles du Réseau et des Comités Grands Carnivores sont aussi l'occasion de faire un point très détaillé sur la présence de lynx sur le territoire. Si une actualité paraît opportune pour l'un ou l'autre des membres, alors chacun est libre de la relayer au sein de son réseau professionnel. A noter, une information particulière a été réalisée en 2019 et en 2020 auprès des FDC, de l'ONF et des maires en amont de l'organisation de suivis par piégeage photographique. Les DDT restent attentives quant à la dispersion des lynx dans leurs départements et, au cas par cas, adapter la transmission des informations.

⇒ *Suites à donner en 2021 - DDT et OFB Grand Est (pilote/animateur du Réseau Loup-Lynx), PNRs :*

- Poursuivre les travaux en cours.
- Structurer la communication sur le territoire du PNR BV ainsi que sur l'ensemble des territoires hors PNR.
- Progresser vers l'harmonisation des méthodes de communication par souci de simplification, de lisibilité et d'équité d'un département à l'autre pour les acteurs du territoire (nature de l'information diffusée, fréquence, etc.).

(C) Créer des supports (vulgarisés et/ou professionnels) rappelant les éléments d'écologie fondamentaux sur le Lynx et la coexistence avec la chasse. *Pilotage au niveau du massif par l'animateur du PRA (coordination sans création de supports) en lien avec tous les partenaires susceptibles de créer ou d'aider à la création de support vulgarisés/professionnels (FDC, ADCGG, PNR, OFB (ex ONCFS), DDT, etc.).*

Début 2020, la FDC 54 et l'animatrice ont échangé sur la rédaction d'un article sur le Lynx et le PRA dans la Revue « Chasseurs de l'Est » (<http://www.chasseurs-est.com>). Cette proposition a ensuite été soumise à l'ensemble des FDC du massif qui disposent pour certains de leur propre journal local (p.ex. FDC 67, FDC 90). C'est ainsi qu'un article est paru dans le numéro d'avril 2020 de la revue Chasseurs de l'Est : « Le Lynx, animal rare, mais concurrent mal vu des chasseurs » (voir Lettre d'information n°2 du PRA en **ANNEXE 1**).

Fin 2020, la FDC 67 a également publié un article sur le Lynx et le PRA Lynx Massif des Vosges dans le n°88 d'oct/nov 2020 de sa revue Infos'Chasse 67 : « Actualités et suivi du lynx en Alsace » (voir Lettre d'information n°2 du PRA en **ANNEXE 1**).

La FDC 57 a également rédigé un article sur le Lynx en Moselle et le PRA Lynx Massif des Vosges pour son agenda fédéral de la FDC 57. L'animatrice a procédé à la relecture de l'article. Une photographie mosellane de Lynx prise au piégeage photographique a été mise à disposition pour l'illustrer. L'agenda paraîtra début 2021.

La FDC 90 est intéressée par la publication d'articles dans son journal fédéral. Cela n'a pas pu se concrétiser en 2020 mais reste d'actualité.

⇒ **Suites à donner en 2021 - Animateur PRA :**

- Poursuivre le travail avec les sept FDC pour la rédaction d'articles dans leur revue de presse locale.
- Explorer la piste des réunions annuelles des ADCGG du Grand Est pour communiquer sur le Lynx et le PRA.
- Initier la rédaction d'un document de communication sur les relations lynx-chevreuils avec les pilotes et les experts en s'appuyant sur la synthèse des connaissances du PRA, du PNA ainsi que sur les retours d'expérience des Programmes-Prédateur-Proies dans le Palatinat en Allemagne et le Jura en France (**lien avec l'action 4B**).

(D) Poursuivre et renforcer la médiation auprès des chasseurs dans le PNR des Vosges du Nord, étendre la démarche au reste du massif. *Pilotage au niveau du massif par le PNR VN avec l'appui des FDC 57 et 67 sur le territoire des Vosges du Nord et en lien avec le PNR BV pour les Hautes-Vosges.*

En mars 2020, suite à la destruction illégale d'un Lynx à Felling (68), le Président du PNR VN a rédigé un courrier à l'attention de la Préfète de la région Grand Est dans lequel une réunion « médiation auprès des chasseurs » en présence des chasseurs est demandée par les deux PNR du Massif des Vosges. Cette démarche s'inscrit à la fois dans l'action 4D mais aussi dans l'action 17 « Poursuivre et généraliser la concertation avec les acteurs du territoire » de l'axe 3. Une réponse devrait être apportée aux PNR à l'issue de la validation du PRA par la Préfète de la région Grand Est début 2021.

Parallèlement, des réflexions ont été menées sur la mise en œuvre de l'action 4D. Deux réunions ont été organisées par l'animatrice d'abord avec le PNR VN, la DREAL Grand Est, l'OFB et EcoFaune (24/04) puis avec ces mêmes acteurs ainsi que le PNR BV et un représentant des Communautés de communes de la Vallée de Villé et de la Bruche (18/06). L'association SOS Faucon Pèlerin Lynx a également été consultée sur le sujet.

Finalement, la construction des actions « médiation-chasse » a dans un premier temps été intégrée dans la proposition de Life URLM (déposé en juillet 2020) qui a reçu un avis négatif au mois de décembre de la commission européenne (voir le paragraphe **Recherche de financements dans le cadre du Life URLM**).

- Une des actions proposées est le développement d'un outil de suivi participatif par piégeage photographique avec les chasseurs pour mieux faire remonter les informations de terrain. Le terme d'observatoire a été mis de côté pour éviter toute confusion avec l'OCS ainsi que le Réseau Loup-Lynx. L'idée est de faire du suivi par piégeage photographique avec les chasseurs (200 appareils ont été budgétisés dans le Life URLM) comme clé d'entrée des échanges et de la remontée d'information autour du Lynx.
- Le PNR BV a commencé les échanges avec la FDC 68, la FDC 88 début septembre (réunion 10/09) ainsi que d'autres structures partenaires. Sans attendre un éventuel Life, ces structures souhaiteraient bénéficier d'une mise à jour de leur connaissance biologique et écologique sur le Lynx (journée d'information/de formation à prévoir début 2021) et sont très motivées pour partager des méthodes pédagogiques et des outils.
- Pour le PNR VN, le but est de poursuivre la dynamique de partenariat avec les adjudicataires du PNRVN. En août dernier s'est tenue une réunion du groupe chasse du Parlement du Lynx. Ce projet est bien accueilli, la construction de l'action est en cours avec les chasseurs.
- Lors du Copil 2020 du PRA qui s'est tenu le 15/12 en visioconférence, la FDC 88 a également expliqué que des idées de mise en œuvre d'actions de suivi sont à l'étude dans les Vosges, notamment via les fonds de l'éco-contribution. Plus d'informations seront communiquées quand tout sera validé.

Toutes ces démarches s'inscriront en bonne cohérence avec les dynamiques de suivi de terrain existantes et feront l'objet d'une communication visant la bonne lisibilité auprès des acteurs du territoire. A ce titre, l'animatrice du Réseau Loup Lynx (qui a un aperçu global des suivis conduits dans le massif) sera associée à ces

démarches au titre de l'animation du Réseau Loup-Lynx. Il n'est pas question ici de créer des réseaux de suivi parallèle au Réseau Loup-Lynx mais bien de venir l'alimenter grâce à l'aide de terrain des chasseurs.

⇒ **Suites à donner en 2021 – PNR VN :**

- **Lien avec l'action 17.**
- Poursuivre les travaux en cours.
- Organiser l'action « médiation chasse-lynx » en collaboration avec le PNR BV et l'appui des services de l'État. Faire un état des lieux plus fin de l'avancement des démarches entreprises en 2020 pour la mission « médiation chasse-lynx » à développer sur l'ensemble du massif. Dans cette perspective, planifier des réunions avec l'OFB au titre de l'animation du Réseau Loup-Lynx et les autres organismes impliqués localement (**lien avec l'action 12**).

Autres objectifs pour 2021 :

- **Lancer l'action 1 « Prendre en compte la présence du Lynx dans l'activité de chasse » :**
 - (A) **Créer un groupe de travail pour conduire une réflexion concernant différents points de coexistence Lynx-chasse.** *Pilotage au niveau du massif par une DDT droit local (DDT57 ?) et une DDT droit national (DDT88 ?) en lien avec les cinq autres DDT ; quand la gestion des plans de chasse sera déléguée aux FDC : pilotage au niveau du massif par une FDC droit local (FDC 57 ?) et une FDC droit national (FDC88 ?) en lien avec les cinq autres FDC.*
 - (B) **Proposer d'intégrer le Lynx dans les SDGC (s'appuyer sur le diaporama présenté par la FDC 68 pour les 7 FDC lors de la journée de restitution du PRA le 21/11/2019).** *Pilotage au niveau du massif par la FDC 88 avec l'appui des six autres FDC.*
 - (C) **Rédiger un mémorandum « Massif des Vosges (s'appuyer sur les mémorandums d'entente rédigé en amont du Life Lynx Palatinat, puis par la FDC 57 et la FDC 67 ; discuter avec SOS Faucon Pèlerin Lynx des points à ajouter pour un mémorandum impliquant les chasseurs dans la conservation du Lynx notamment).** *Pilotage au niveau du massif par la FDC 88 avec l'appui des six autres FDC.*
- **Lancer l'action 4 « Communiquer avec le monde de la chasse » :**
 - (B) **Assurer une veille de l'information sur les résultats clés des études réalisées ou en cours sur les relations proie-prédateur et l'équilibre sylvo-cynégétique.** *Pilotage au niveau du massif par l'OFB (ex ONCFS).* Explorer avec le pilote et la DREAL Grand Est la manière de valoriser au mieux ce sujet sensible, au regard notamment des éléments de connaissances transposables ou non au Massif des Vosges (**lien avec l'action 4B**).

b) Actions « Coexistence avec l'élevage » (actions 2 et 5)

Actions réalisées en 2020 et suites à donner en 2021 :

- **Action 2 « Soutenir l'élevage pour faciliter la coexistence avec le Lynx » :**
 - (D) **Soutenir l'action de médiation élevage - Lynx sur le territoire des PNR des Vosges du Nord et des Ballons des Vosges (prévention) :** *Pilotage au niveau du massif par le PNR BV en lien avec le PNR VN, les chambres d'agriculture, les collectivités territoriales, les associations, les syndicats d'élevage, les syndicats agricoles, etc.* Se référer également aux deux lettres d'information du PRA (**ANNEXES 1 et 2**)

Au mois de juin 2020, les PNR VN et BV ont lancé deux appels d'offre (AO) « Animation et médiation locale expérimentale pour une intégration des enjeux loup et lynx dans les exploitations agricoles » visant notamment

à répondre à cette action 2D. Suite à l'appel d'offre, le bureau d'études *Acteon* a été retenu. Le Comité de pilotage va être construit pour les deux études de « médiation élevage » (PNRVN/67 et PNRBV/68). Les structures présentes dans les Vosges centrales en seront informées de manière à préparer une extension de la démarche. L'action est prévue sur 2020-2021. Le PNR BV a déjà tenu des réunions avec les élus de la Communauté de communes de la vallée de Saint-Amarin, ainsi qu'avec les deux éleveurs dont les exploitations seront étudiées. Le but de la démarche est de faire émerger des leviers permettant de trouver des solutions pour la coexistence avec les grands prédateurs.

Le lancement de ces deux appels d'offre a interpellé les syndicats d'éleveurs ovins des Vosges et a conduit à l'organisation de réunions visant une meilleure compréhension des appels d'offre et les perspectives de leur déclinaison en Moselle et dans les Vosges :

- **Réunion planifiée par la Chambre d'Agriculture 88 en présence de l'animatrice du PRA (en visio) le 27/07** : informer le syndicat ovin 88 sur le PRA dans le contexte de la consultation des groupes de travail du PRA pour obtenir leur consentement quant aux suites à donner à la consultation du public sur le PRA.
- **Réunion planifiée par la DREAL Grand Est et l'animatrice du PRA avec le PNR VN et le PNR BV le 05/08 en visio** : éclaircir le cadre de mise en œuvre des deux appels d'offre et discuter de la transposition de cette dynamique côté vosgien et mosellan.
- **Réunion planifiée par la DREAL Grand Est et l'animatrice du PRA avec le PNR BV, la Chambre d'agriculture 88, la FDSEA 88 et le Syndicat ovin 88, le 09/09 à La Bresse** : présenter le travail lancé par les PNR et discuter de la transposition de cette dynamique côté vosgien avec l'appui du syndicat et de la chambre d'agriculture.

⇒ **Suites à donner en 2021 – PNR BV :**

- **Lien avec l'action 17.**
 - Poursuivre les travaux en cours.
 - Stabiliser le lancement de l'action 2D dans le département des Vosges. Prévoir notamment une nouvelle réunion pour avancer sur la mise en œuvre de l'action 2D dans le 88 dont une rencontre de terrain avec le syndicat 88 et la FDSEA 88 en présence du nouvel animateur du PRA et de la DREAL Grand Est (lien avec l'action 5 pour le volet « Valorisation du pastoralisme »).
 - Stabiliser le lancement de l'action 2D dans le département de la Moselle avec le PNR de Lorraine.
 - Trouver des crédits afin d'étendre la démarche des PNR sur d'autres territoires du Massif des Vosges.
- **Action 5 « Communiquer avec les éleveurs » :**

(A) Assurer une communication ascendante et descendante avec les éleveurs. *Pilotage départemental par les sept DDT en lien avec les chambres d'agriculture.*

C'est une action en lien avec les informations recueillies dans le cadre des suivis réalisés par la Stiftung Natur und Umwelt Rheinland-Pfalz (SNU-RLP), l'OFB/ Réseau Loup-Lynx et le CROC (suivi GPS des lynx du Life Luchs Pfälzerwald, indices collectés par le Réseau, suivi de cas de prédation, suivi par piégeage photographique, etc.). Actuellement, dans les Vosges du Nord, le PNR VN peut informer les membres du Parlement du Lynx et du groupe « élevage » des « actualités lynx ». En cas d'attaques répertoriées au titre du Lynx dans le Massif des Vosges, les maires des communes concernées et les éleveurs seraient informés directement par les DDT (aucune attaque répertoriée en 2020). Également, les DDT de la Moselle et du Bas-Rhin communiquent régulièrement sur les « actualités lynx » auprès des correspondants du Réseau-Loup Lynx (dont certains membres sont des éleveurs) et des membres des Comités départementaux « Grands Carnivores » qui comprennent des représentants des associations des maires, des syndicats ovins, des fédérations départementales des chasseurs, de l'ONF, etc. Les rencontres annuelles du Réseau et des Comités Grands Carnivores sont aussi l'occasion de faire un point très détaillé sur la présence de lynx sur le territoire. Si une actualité paraît opportune pour l'un ou l'autre des membres, alors chacun est libre de la relayer au sein de son réseau professionnel.

⇒ **Suites à donner en 2021 - DDTs :**

- Poursuivre les travaux en cours.
- Avec l'aide de l'OFB Grand Est et des PNRs, accompagner la structuration de cette communication également sur le territoire du PNR BV ainsi que sur l'ensemble des territoires hors PNR. Progresser vers l'harmonisation des méthodes de communication.
- Organiser une journée d'information sur le Lynx destinée aux éleveurs du Massif des Vosges. A cette occasion, prévoir une séance de formation/brainstorming à/sur la protection des troupeaux dans un contexte montagnard (à l'image de la journée formation « clôtures » organisée le 26/09/2019 par la Chambre d'Agriculture du 67; intervention technique, exemples de difficultés concrètes, brainstorming sur des solutions techniques concrètes/spécifiques, etc.).

Autres objectifs pour 2021 :

- **Stabiliser les pilotes des actions 2B, 2C et 5B** avec la DREAL Grand Est¹ et la Chambre d'agriculture des Vosges².
- **Analyser et valoriser les informations transmises par la DRAAF Grand Est concernant l'élevage ovins dans le Massif des Vosges** (demande de l'animatrice 09/2020). Discuter de l'intérêt d'une valorisation dans le cadre du PRA.
- **Lancer l'action 2 « Soutenir l'élevage pour faciliter la coexistence avec le Lynx » :**
 - **(A) En cas d'attaque(s) sur troupeaux, instruire les procédures de mobilisation des crédits d'urgence (mesures de protection) et d'indemnisation de prédation dans les meilleurs délais.** *Pilotage départemental par les sept DDT en lien avec la DRAAF Grand Est, les chambres d'agricultures, etc.* C'est une action sous la responsabilité de l'OFB (diagnostic technique) et des DDT (instruction des procédures). Pour rappel, en 2020, il n'y a pas eu d'attaques répertoriées au titre du Lynx dans le Massif des Vosges et ce, malgré la dynamique de colonisations naturelle observée actuellement, en particulier dans les Vosges du Nord (voir Lettre d'information n°2 du PRA en **ANNEXE 1**). Pour mémoire, les procédures de mobilisation des crédits d'urgence (mesures de protection) et d'indemnisation de prédation ont été présentées par la DDT 54 lors de la journée de restitution du PRA le 21/11/2019.
 - **(B) Conduire une réflexion concernant (...).** *Pilotage au niveau du massif par la Chambre d'agriculture régionale Grand Est en lien avec les sept DDT, la DRAAF Grand Est, l'OFB (ex ONCFS), Encore Éleveurs Demain, les syndicats d'élevage, les syndicats agricoles, l'INRA, l'Idele, la MSA, MNE, etc.* Lors des échanges à venir, les sujets seront à rappeler au groupe de travail (il s'agit de sujets discutés dans d'autres instances et qui pourraient alimenter les réflexions à venir) : applications ProxyLoup et GéoLoup à décliner pour le Lynx (?); réaliser une évaluation socio-économique des exploitations ; reconnaître et valoriser le pastoralisme de montagne ; avoir un retour d'expérience de l'axe 3 du PNA Loup qui prévoit une étude pour objectiver les pertes Indirectes ; le PNA loup réfléchirait également à rendre inhospitalier les troupeaux domestiques, en créant un climat d'insécurité autour d'eux ; les résultats de l'étude Loup sur la ZPP de Saint Amont dans le cadre du PNA et la non protégeabilité des parcelles seraient aussi à porter à la connaissance du groupe de travail.
 - **(C) Mettre en place des cellules d'action dédiées à l'accompagnement des éleveurs (en prévention et en cas d'attaques).** *Pilotage au niveau du massif par la Chambre d'agriculture régionale Grand Est en lien avec les sept DDT, les PNR, la DRAAF Grand Est, l'OFB (ex ONCFS), Encore Éleveurs Demain, les syndicats d'élevage, les syndicats agricoles, l'INRA, l'Idele, la MSA, MNE, etc.* Dans sa construction, cette action pourrait être soumise aux réflexions du groupe de travail de l'action 2B (pilotage identique à l'action 2C). L'articulation avec l'action 2D pilotées par les PNR est aussi construire.

¹ Mails de la DREAL Grand Est du 16/10/2019, relance 25/11/2019, clôturé par CROC le 11/12/2020.

² Mail du CROC avec Chambre d'agriculture 88 le 07/11/2019, clôturé le 11/12/2020.

- **Lancer l'action 5 « Communiquer avec les éleveurs » :**
 - **(B) Assurer une veille de l'information afin de faire bénéficier les éleveurs de l'expérience des acteurs (éleveurs, chambres d'agriculture, DDT, etc.) des massifs/régions/pays limitrophes (coexistence, mesures de protection, etc.).** *Pilotage départemental par les sept chambres d'agriculture.*
 - **(C) Créer des supports (vulgarisés et/ou professionnels) rappelant les éléments d'écologie fondamentaux sur le Lynx et la coexistence avec l'élevage.** *Pilotage au niveau du massif par l'animateur du PRA (coordination sans création de supports) en lien avec tous les partenaires susceptibles de créer ou d'aider à la création de support vulgarisés/professionnels (chambres d'agriculture, PNR, DRAAF Grand Est, etc.).*
 - **(D) Communiquer sur l'élevage et le rôle des éleveurs auprès des acteurs du territoire (valoriser le travail des éleveurs).** *Pilotage au niveau du massif par le PNR BV en lien avec le PNR VN.* Le sujet de la valorisation du travail des éleveurs dans un paysage où le Lynx est présent a été abordé lors de la réunion du 09/09 ainsi qu'à l'occasion d'un échange téléphonique entre l'animatrice et le Syndicat d'éleveurs ovins du 88 (01/07/2020).

c) Lutter contre la destruction illégale de lynx

- **Action 3 « Lutter contre la destruction illégale de lynx » :**

(A) Prendre des mesures pour éviter la destruction de cette espèce protégée (prévention). *Pilotage départemental par l'OFB (ex ONCFS) et les sept DDT.*

(B) Réunir les bonnes conditions pour assurer l'application de la loi en cas de destruction d'un Lynx. *Pilotage au niveau du massif par l'OFB (ex ONCFS) et l'Expert Wildlife Forensic.*

Un nouveau cas de destruction illégale a été détecté au mois de janvier 2020 sur la commune de Fellingring (68) dans la RNN du Massif du Grand Ventron sur le territoire du PNR des Ballons des Vosges (voir **ANNEXE 3**). Cet événement a donné lieu à de nombreuses actions (communication dans la presse, courrier de l'animatrice du PRA, dépôt de plaintes de différentes associations de protection de la nature, dépôt de plainte de l'État, etc.). Des articles sur le sujet sont disponibles dans les deux lettres d'information du PRA parues en 2020 (**ANNEXE 2**) et en 2021 (**ANNEXE 1**). Le dépôt de plainte de l'association SOS Faucon Pèlerin Lynx est également disponible en **ANNEXE 4**.

⇒ Suites à donner en 2021 :

- OFB Grand Est : Suite à la consultation du public qui s'est tenue début 202, construire et lancer la première rencontre du groupe de travail sur la question du remplacement des lynx détruits illégalement (« un Lynx remplacé par au moins un autre Lynx »).
- OFB Grand Est / SD68 / SOS Faucon Pèlerin Lynx : Rédiger un document « Retour d'expérience » suite à la destruction illégale du Lynx de Fellingring (procédure mise en œuvre, enquête, démarches à conserver, démarches à améliorer voire à créer par anticipation pour l'avenir, etc.). Ce travail viendra alimenter les actions 3A et 3B. Envisager de faire une analyse des cas de destructions illégales de lynx répertoriées dans le Massif des Vosges et des suites données. Identifier les points de blocage pour proposer des améliorations complémentaires au « Retour d'expérience » de 2020.

Axe 2 « Habitat et connectivité écologique »

Actions réalisées en 2020 et suites à donner en 2021 :

- Le Projet ERC-Lynx « Éviter, réduire et compenser le risque de mortalité du Lynx par collision avec les véhicules de transport » vient alimenter les actions 6 à 9 du PRA :
 - Voir le rapport subfinal de janvier 2021 en **ANNEXE 5**.
 - Se référer également aux deux lettres d'information du PRA en **ANNEXES 1 et 2**
 - Enfin, voir la présentation du Life URLM dans le paragraphe **Recherche de financements dans le cadre du Life URLM**.

⇒ **Suites à donner en 2021 – CEFE / Cerema / OFB / CROC :**

- Organiser le Webinaire de restitution le 04/06/2021. Finaliser l'outil ERC-Lynx et sa mise en ligne. Poursuivre les échanges de travail avec la DREAL Grand Est concernant le lancement en interne d'un groupe de travail des gestionnaires des infrastructures pour échanger sur l'intégration de l'outil ERC-Lynx dans les procédures ERC d'aménagement du territoire (à l'image de ce qui a été fait par la DREAL Occitanie pour le Desman des Pyrénées).
- Réfléchir aux suites à donner au projet ERC-Lynx compte tenu de la réponse négative de la commission européenne concernant le Life URLM en décembre 2020.
- Poursuivre les publications scientifiques en cours (modèle de collision et modèle d'habitat **en lien avec l'action 6**, interface ERC-Lynx, évaluation de la co-construction, numéro spécial du Courrier de la Nature, etc.).

- **Action 6 « Affiner les connaissances sur l'habitat, les corridors et les obstacles aux déplacements du Lynx » :**

(A) Cartographier, caractériser et hiérarchiser l'habitat du Lynx et (B) Cartographier, caractériser et hiérarchiser les corridors potentiels pour le Lynx. *Pilotage au niveau du massif par le CEFE, le Cerema DTer Est, l'OFB (ex ONCFS), le CROC.*

- **Lien avec l'action 11.**
- Voir le projet ERC-Lynx qui implique un gros travail sur l'habitat du Lynx (**ANNEXE 5**).
- Voir également la présentation du Life URLM dans le paragraphe **Recherche de financements dans le cadre du Life URLM**.

⇒ **Suites à donner en 2021 – CEFE / Cerema / OFB / CROC :**

- Réfléchir aux suites à donner à cette action compte tenu de la réponse négative de la commission européenne concernant le Life URLM en décembre 2020.
- Poursuivre les réflexions sur le lancement d'une thèse autour de la thématique « Favoriser la colonisation de lynx dans le Massif des Vosges depuis le Palatinat et le Jura : évaluation de la connectivité écologique et renforcement de sa qualité fonctionnelle » (projet qui n'a pas abouti au CROC en 2019).

- **Action 7 « Maintenir, restaurer les zones d'habitat favorable et les corridors » :**

(B) Évaluer et renforcer la prise en compte du Lynx dans la gestion et l'aménagement du territoire. *Pilotage au niveau du massif par la DREAL Grand Est et la Région Grand Est.*

- Voir le projet ERC-Lynx qui implique un travail avec la DREAL Grand Est pour l'intégration de l'outil ERC-Lynx dans les procédures ERC d'aménagement du territoire.

- Se référer à la présentation du Life URLM dans le paragraphe **Recherche de financements dans le cadre du Life URLM**.

⇒ **Suites à donner en 2021 - DREAL Grand Est :**

- Stabiliser le pilotage de l'action.
- Réfléchir aux suites à donner à cette action compte tenu de la réponse négative de la commission européenne concernant le Life URLM en décembre 2020. Acteurs ayant témoigné leur intérêt et prêts à s'investir : PNR (retour d'expérience pour le Grand Tétras), ONF.

- **Action 8 « Faciliter le franchissement des infrastructures linéaires de transport et réduire la mortalité » :** (

(A) Rétablir de manière prioritaire la connectivité au niveau du Col de Saverne. *Pilotage au niveau du massif par la DREAL Grand Est et la Sanef en lien avec le Cerema DTer Est, le PNR VN, l'OFB (ex ONCFS), la Région Grand Est et le CROC.*

- Se référer aux deux lettres d'information du PRA en **ANNEXES 1 et 2**

Après un travail de rédaction concertée avec le groupe de travail, l'appel d'offre « Autoroute A4, Etude d'amélioration de la connectivité écologique du col de Saverne. Suivi faunistique et floristique de la passerelle actuelle. Proposition de solutions concrètes d'aménagement » a été lancé en novembre 2020. Après sélection des prestataires, le démarrage pourra être engagé au cours du premier trimestre 2021 et se développera jusqu'à mi 2022. Ses conclusions sont très attendues car elles constitueront une aide à la décision déterminante sur les futurs travaux à mener. L'étude est co-financée par Sanef, la DREAL et la Région Grand Est. Le Cerema Est intervient en qualité d'assistant à maîtrise d'ouvrage. Les autres membres du groupe de travail sont associés au pilotage de l'étude en tant que partenaires techniques.

⇒ **Suites à donner en 2021 - DREAL Grand Est / Région Grand Est / Sanef / Cerema / OFB / PNR VN / CROC :**

- Suivre l'étude lancée à l'issue de l'appel d'offre.

Autres objectifs pour 2021 :

- **Lancer l'action 7 « Maintenir, restaurer les zones d'habitat favorable et les corridors » :** **(A) Garantir la quiétude en cas de localisation d'une jeune portée.** *Pilotage au niveau du massif par le PNR BV, le PNR VN et les partenaires relais hors PNR (p.ex. réseaux de gestion de sites Natura 2000, communautés de communes).*

- Réfléchir aux suites à donner à cette action compte tenu de la réponse négative de la commission européenne concernant le Life URLM en décembre 2020.
- Probabilité en hausse qu'un cas de reproduction soit observé dans les Vosges du Nord. Il faut donc anticiper rapidement début 2021 en sachant que les PNR sont bien rodés par rapport à la question de la quiétude et que l'ONF est prêt à s'investir également. Inclure dans le groupe de travail à créer l'ensemble des représentants des activités susceptibles de contribuer au dérangement.

- **Lancer les actions 8 « Faciliter le franchissement des infrastructures linéaires de transport et réduire la mortalité » :**

(B) Mettre en place des mesures et agir sur les points noirs pour réduire le risque de mortalité et faciliter le déplacement des lynx. *Pilotage au niveau du massif par la DREAL Grand Est et le Cerema DTer Est en lien avec les gestionnaires d'infrastructures.*

(C) Évaluer et renforcer la prise en compte du Lynx dans les politiques publiques liées aux infrastructures de transport. *Pilotage au niveau du massif par la DREAL Grand Est et la Région Grand Est.*

- Réfléchir aux suites à donner à ces actions compte tenu de la réponse négative de la commission européenne concernant le Life URLM en décembre 2020.

- Lancer l'action 9 « Communiquer sur l'habitat du Lynx avec les gestionnaires, les aménageurs et les décideurs » :

(A) Rédiger un guide pratique de la prise en compte du Lynx dans l'aménagement du territoire. *Pilotage au niveau du massif par la DREAL Grand Est pour la coordination et l'animation des travaux autour du guide en étroite association avec le Cerema DTer Est (public ILT) ainsi que le PNR BV et le PNR VN (public aménagement du territoire).*

(B) Informer et former les acteurs concernés. *Pilotage au niveau du massif par l'animateur du PRA (coordination uniquement) en lien avec tous les partenaires susceptibles d'informer ou de former.*

- Réfléchir aux suites à donner à ces actions compte tenu de la réponse négative de la commission européenne concernant le Life URLM en décembre 2020.
- Relancer la Stiftung Natur und Umwelt Rheinland-Pfalz (SNU-RLP) concernant la rédaction d'un « Guidelines green bridges for Lynx » (SNU-RLP/Cerema mail 04/08/2019).
- Aborder la question de la prise en compte du Lynx dans la gestion des sites protégés. Même si l'espèce à un domaine vital très important, tenir compte localement du Lynx dans la gestion de zone d'éboulis ou d'habitats favorables à la reproduction de l'espèce peut avoir son importance. Chaque acteur a son rôle à jouer et sur des terrains dont la vocation première est la préservation de la biodiversité.

Axe 3 « Suivi et conservation du Lynx »

Actions réalisées en 2020 et suites à donner en 2021 :

- Action 10 « Suivre l'évolution de la répartition du Lynx avec des méthodes adaptées au noyau vosgien » :

(A) Identifier et mettre en place des suivis/études adaptés au contexte des effectifs locaux. *Pilotage au niveau du massif par l'OFB (ex ONCFS), le CEFE et le CROC.*

- Lien avec l'action 12.
- Pour plus de détails et d'illustrations, se référer aux deux lettres d'information du PRA (**ANNEXES 1 et 2**).

Suivis par piégeage photographique

Un suivi par piégeage photographique a été lancé dans les Vosges du Nord en 2019 d'abord en Moselle puis étoffé en 2020 notamment dans le Bas-Rhin dans le cadre d'une collaboration SOS Faucon Pèlerin Lynx / ONF / CROC / DDT 57 / DDT 67 / OFB / Réseau Loup-Lynx (voir **ANNEXE 6**). Il a permis d'obtenir des photographies des Lynx équipés de colliers GPS en provenance du Palatinat (colliers fonctionnels ou non) et de détecter de nouveaux individus. Concernant l'agence ONF de Sarrebourg, cinq personnes sont membres du réseau OFB/DDT 57 et à ce titre, participent aux actions du réseau (établissement de fiches contacts, de fiches proies, circuits hivernaux de recherche d'indices de présence, réunion annuelle du réseau, actions de sensibilisation auprès des chasseurs et du grand public, etc.). En 2020, un total de 37 journées ont été consacrées au Lynx.

Différents suivis par piégeage photographique se poursuivent également dans les Vosges moyennes dans le cadre de différentes collaborations d'une part ONF / OCS et, d'autre part, ONF / CROC / OFB / Réseau Loup-Lynx. Ils n'ont pas encore permis de détecter le Lynx. En revanche, différents clichés de loups ont été obtenus (**ANNEXE 1**).

Le suivi du Loup lancé en 2019 dans les Hautes-Vosges par le SD68 de l'OFB en collaboration avec le CROC s'est poursuivi en 2020. Il a permis d'obtenir plusieurs photographies de Lynx différents (**ANNEXE 1**).

Recherche de proies de lynx

Initié par le CROC en mars 2017 avec l'arrivée du Lynx Arcos sur le territoire français, la recherche de proies s'est poursuivie dans les Vosges du Nord et les Vosges moyennes pour les Lynx du Palatinat équipés de colliers GPS

(visite des clusters ; **ANNEXES 1 et 2**). Le CROC s'est chargé de diffuser l'information au Réseau Loup-Lynx en charge, selon la disponibilité des correspondants, des prospections sur le terrain.

Suivis télémétriques

Deux sessions de suivi par télémétrie de la femelle Lycka ont été réalisées dans le secteur de Montbronn (57) par EcoFaune avec le matériel du CROC le 02/05/2020 ainsi que le 06/07/2020 pour s'assurer de sa présence après une période d'absence de transmission de localisations de son collier GPS.

⇒ **Suites à donner en 2021 :**

- Poursuivre les travaux en cours.
- OFB Grand Est : Aider le Réseau Loup-Lynx à former des chiens de pistage.
- CROC / CEFE / OFB Grand Est : Poursuivre le travail de rédaction, d'analyse et de modélisation statistique visant à valoriser les travaux de suivi intensif par piégeage photographique du Lynx conduit par le CROC, l'OFB et le Réseau Loup-Lynx de 2012 à 2016 dans le Massif des Vosges (densité de pièges photographiques et puissance d'échantillonnage).

(B) Conserver le rythme de mise à jour annuel de la cartographie de l'aire de répartition détectée et (C) Réfléchir à une harmonisation de la méthodologie d'élaboration des cartes de répartition avec les pays limitrophes (critères SCALP, pas de temps, maillage). *Pilotage au niveau du massif par l'OFB (ex ONCFS).*

- En cours dans le cadre du travail du Réseau Loup-Lynx.

⇒ **Suites à donner en 2021 - OFB Grand Est :**

- Produire la nouvelle carte de présence régulière et irrégulière du Lynx pour le Massif des Vosges.
- Voir avec la Conférence du Rhin Supérieur dans quelle mesure il est possible de produire une carte de présence du Lynx actualisée selon critère SCALP pour la métapopulation de Lynx du Rhin Supérieur.

- **Action 11 « Étudier l'avenir du lynx dans le Massif des Vosges et compléter les actions du PRA en conséquence » :**

(A) Mettre en place un groupe de travail sur l'avenir du Lynx dans le Massif des Vosges et (B) Partager les conclusions du groupe de travail (11A) et mettre en œuvre les recommandations/mesures retenues par les acteurs du territoire. *Pilotage au niveau du massif par le CEFE, le CROC et l'OFB (ex ONCFS).*

Un travail d'analyses et de modélisations statistiques est en cours (OFB/CEFE) dans le cadre de l'élaboration d'une publication scientifique (collaboration avec le CROC) sur la viabilité des noyaux de population de Lynx de la métapopulation du Rhin Supérieur (Palatinat-Vosges / Jura / Forêt Noire / Jura Souabe : **lien avec l'action 6**).

⇒ **Suites à donner en 2021 - CEFE / OFB / CROC :**

- Finaliser le travail d'analyses, de modélisations statistiques et de publication en cours sur la viabilité des noyaux de population de Lynx de la métapopulation du Rhin Supérieur (Palatinat-Vosges / Jura / Forêt Noire / Jura Souabe : **lien avec l'action 6**).
- Une fois ce travail finalisé, prévoir une réunion avec les DREAL Grand Est et Bourgogne-Franche-Comté dans le cadre du PRA et du PNA Lynx et du questionnement autour d'un éventuel renforcement du noyau vosgien de Lynx.
- Lancer les groupes de travail prévus pour les actions 11A et 11B. C'est une priorité en 2021 afin de tenir les engagements pris à l'issue de la consultation du public sur le PRA. Action à mettre en œuvre avec le soutien de la DREAL Grand Est dans la construction et les échanges de travail avec le(s) groupe(s).

- **Action 12 « Renforcer la coopération régionale/transfrontalière et dynamiser le réseau de suivi existant » :**

(A) Mobiliser et fédérer l'ensemble des acteurs du Massif des Vosges impliqués dans le suivi du Lynx autour d'un objectif commun : la conservation de l'espèce. *Pilotage au niveau du massif par l'OFB (ex ONCFS).*

- En cours dans le cadre du travail du Réseau Loup-Lynx.
- Pour mémoire, voir diaporama présenté par l'OFB – DR Grand Est lors de la journée de restitution du PRA Lynx Massif des Vosges le 21/11/2019.
- Pour plus de détails et d'illustrations, se référer aux deux lettres d'information du PRA (**ANNEXES 1 et 2**).
- Se référer également à l'action 12B.

⇒ **Suites à donner en 2021 – OFB Grand Est :**

- Poursuivre le travail de communication, d'échanges et de négociation afin de mobiliser et de fédérer un maximum d'acteurs du territoire pour un suivi renforcé du Lynx dans le massif.

(B) Renforcer les suivis et la coopération transfrontalière. *Pilotage au niveau du massif par l'OFB (ex ONCFS) et le CROC.*

- Pour plus de détails et d'illustrations, se référer aux deux lettres d'information du PRA (**ANNEXES 1 et 2**).
- Se référer à l'action 10A (suivi par piégeage photographique dans les Vosges du Nord, recherche de proies, suivi complémentaire VHF).
- Un bilan des détections photos de tous les lynx du Palatinat suivi en France (dont Arcos) de 2017 à juin 2020 a été transmis à la Stiftung Natur und Umwelt Rheinland-Pfalz (SNU-RLP).

⇒ **Suites à donner en 2021 :**

- OFB Grand Est / CROC : Transmettre à la Stiftung Natur und Umwelt Rheinland-Pfalz (SNU-RLP) le bilan des détections photos de tous les lynx du Palatinat suivi en France (dont Arcos) de juillet à décembre 2020.
- OFB Grand Est : Poursuivre les travaux en cours et informer l'animateur au sujet de la convention pour l'échange des photographies des patrons des lynx transfrontaliers Vosges (OFB)/Palatinat (SNU-RLP).

(C) Optimiser la circulation de l'information sur la présence de lynx (ascendante et descendante). *Pilotage au niveau du massif par l'OFB (ex ONCFS) avec, au niveau départemental, les sept DDT.*

- **Lien avec les actions 4A et 5A :** voir paragraphes précédents sur ces actions.

Autres supports de communication produits par ailleurs sur le Lynx dans le Massif des Vosges sur les actualités PRA et Lynx :

- Rédaction d'un article pour les annales scientifiques du PNR VN : Scheid C., Germain E. & Schwoerer M.-L. 2020. Les Lynx (*Lynx lynx*) du Pfälzerwald s'installent progressivement dans le Massif des Vosges. Ann. Sci. Rés. Bios. Trans. Vosges du Nord-Pfälzerwald - 20 (2019-2020) : 114 – 135. Voir **ANNEXE 7**.
- Rédaction d'une monographie sur le Lynx pour le nouvel atlas des mammifères carnivores de France du MNHN (auteurs : Drouilly M., Gatti S. & Germain E). Publication en cours.
- Rédaction d'un article sur pour le n°2 de mai 2020 de la Lettre d'actualités sur le Lynx boréal de la SFEPM, sur le suivi du Lynx dans les Vosges Moyennes (auteur : Frédéric Preisemann / ONF / Réseau Mammifères ; piégeage photographique ONF/CROC/OFB/Réseau Loup-Lynx). Voir **ANNEXE 8**.
- Rédaction d'un article suite à l'Expert conference for conservation of the Lynx in West and Central Europe, June 16-19th 2019, Bonn, Germany, organised by the Upper Rhine Conference and the IUCN Cat Specialist Group : Germain E. & Schwoerer M.-L. *In press*. Situation of the Eurasian Lynx in the Vosges Mountains. Cat News. 5p.

- Transmission d'éléments de connaissance sur le Lynx dans le Massif des Vosges au Président de la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité (FRB) pour la plénière de son Conseil d'orientation stratégique (travail de l'animatrice).
- Relecture par le CROC de la fiche « Indicateurs ORB / Lynx » pour l'OFB.

⇒ **Suites à donner en 2021 :**

- OFB Grand Est : Poursuivre la production de supports de communication.
- OFB Grand Est / CROC : Planifier la rédaction d'un article sur le Lynx Arcos et ses déplacements.

Autres objectifs pour 2021 :

- **Lancer l'action 13 « Prendre en charge les lynx orphelins et les lynx blessés : (A) Définir une procédure pour la prise en charge de lynx blessés ou orphelins dans le Massif des Vosges et (B) Mettre en place la procédure définie dans le cadre de l'action 13A. *Pilotage au niveau du massif par l'animateur du PRA en lien avec la DREAL Grand Est, l'OFB (ex ONCFS), les centres de sauvegarde de la faune sauvage, la SNU-RLP.***
 - Reprendre les échanges avec le Centre Athénas pour bénéficier de son expertise dans le domaine. En amont, prendre contact avec le PNA Lynx et la DREAL Bourgogne-Franche-Comté pour prendre connaissance des réflexions prévues au niveau national et, le cas échéant, mutualiser les efforts de travail. Associer les partenaires potentiels du Massif des Vosges ou à porter leur parole le cas échéant.

Axe 4 « Représentations et sensibilisation »

Actions réalisées en 2020 et suites à donner en 2021 :

- **Action 14 « Recenser, compléter et évaluer les études sur les représentations » :**

(A) Poursuivre et compléter les études en sciences humaines et sociales, (B) Évaluer les processus de concertation et (C) Valoriser les résultats en proposant des outils opérationnels. *Pilotage au niveau du massif par le Laboratoire SAGE de l'Univ. de Strasbourg et l'OHM Pays de Bitche / 2L2S / LIEC / Univ. de Lorraine.*

Réunion le 17/12/2020 avec l'animatrice du PRA et les pilotes de l'action.

- **Objectif :** Co-piloter une étude sociologique (en associant des méthodes qualitatives et quantitatives) sur la représentation et l'acceptation du Lynx.
- **Outils/moyens pressentis fin 2019 à l'occasion de la journée de restitution du PRA (21/11) :**
 - OHM : s'appuyer sur un cours d'enquête collective qui permettrait de mobiliser des étudiants (L2) pendant trois jours (en 2021). Possibilités de mobiliser 3.500 euros en 2020 (35 étudiants) pris en charge par l'UFR Sciences Humaines et Sociales de l'Université de Lorraine (possibilité de conduire des questionnaires pour une enquête quantitative).
 - SAGE : proposer aux étudiants une enquête inter-année (en 2021) sur la thématique du Lynx. Les enseignants peuvent proposer un thème d'enquête à des étudiants de L2, L3 et M1 de la Faculté de Sciences Sociales, puis conduite d'entretiens semi-directifs auprès d'acteurs.
 - SAGE : proposer un stage pour un étudiant de Licence professionnelle "Développement de projets de territoires" de 2 mois (en 2021) : conduite d'entretiens semi-directifs auprès des acteurs.

- **Dans le cadre du PRA, il est primordial de renforcer les travaux en sciences humaines et sociales car l'acceptation sociale est une variable essentielle pour un retour partagé de l'espèce.** A l'échelle du Massif des Vosges, de nouvelles études en recherche-action permettraient d'établir des indicateurs et de construire un suivi des évolutions des images du Lynx et de son acceptation auprès des acteurs clés (chasseurs, éleveurs, acteurs économiques et du tourisme). Autrement dit, l'image du Lynx constitue-t-elle une opportunité pour ces acteurs ? Par ailleurs, il serait pertinent d'évaluer l'incidence des outils de sensibilisation et de concertation (type parlement du Lynx) sur les représentations et l'acceptation du félin. Parmi d'autres actions, un travail d'enquête de terrain pourrait apprécier si la présence d'un Lynx sur un territoire de chasse impacte la représentation et la compréhension que les chasseurs en ont. En outre, il s'avère intéressant de ne pas se focaliser uniquement sur le Lynx mais d'étudier les représentations que les acteurs clés ont de son habitat et plus généralement de la place et du rôle qu'ils accordent à une nature sauvage.

⇒ **Suites à donner en 2021 - SAGE / OHM PdB :**

- Faire réaliser par des étudiants (niveau L2 pressenti pour les étudiants de l'université de Lorraine) une enquête collective à distance (contexte pandémie Covid-19). Les axes thématiques restent à définir de même que les groupes à cibler.
 - Pour les étudiants en Licence Professionnelle « Développement de projet et territoire », lancer un projet tutoré où les étudiants choisiront des enquêtes ou répondront à une commande de métropoles. Par exemple, imaginer une commande d'un PNR sur la thématique de l'acceptation du Lynx afin que les étudiants jouent le rôle de prestataires sur 4-5 mois.
 - Prévoir une mutualisation des outils et des moyens sur l'enquête collective et le projet tutoré.
- **Action 15 « Élaborer des outils de communication/sensibilisation et mettre en place des projets pédagogiques sur le Lynx » :**

(B) Renforcer les démarches et projets pédagogiques autour de la sensibilisation sur le Lynx ainsi que les outils existants, en développer de nouveaux, évaluer leurs effets sur les représentations du Lynx, développer des actions de sensibilisation auprès de nouveaux publics. Pilotage au niveau du massif par l'animateur du PRA (coordination uniquement) en lien avec les têtes de réseaux (ARIENA et LorEEN), leurs membres ainsi que les PNR (Vosges du Nord et Ballons des Vosges).

- Programme « Œil de Lynx » porté par l'association Les Piverts : voir la Lettre d'information n°2 du PRA (**ANNEXE 1**) ainsi que http://lespiverts.org/data/medias/projet_peda_odl_20-21.pdf et <https://padlet.com/lespiverts/journeedulynx2020>.
- Journée Internationale du Lynx 2020 : Suite à la sollicitation de l'équipe animatrice des actions Lynx de la SFPEM, l'animatrice du PRA a proposé aux acteurs du PRA de l'action « Journée Internationale du Lynx » le 11 juin 2020 (mail du 09/06/2020). Des informations sur cette événement qui sera reconduit en 2021 sont disponibles dans les lettres d'information n°1 et 2 du PRA (**ANNEXES 1 et 2**) ainsi que dans les lettres d'actualité sur le Lynx boréal de la SFPEM « Lynx boréal, nouvelles d'ici et d'ailleurs » (<https://www.sfepm.org/les-actualites-de-la-sfepm/lynx-boreal-nouvelles-dici-et-dailleurs.html>).

⇒ **Suites à donner en 2021 – Animateur PRA :**

- Poursuivre les actions en cours et en lancer de nouvelles (p.ex. actualiser l'exposition sur le Lynx boréal du CROC, la reproduire en plusieurs exemplaires et les disséminer sur le territoire du massif).
- Le financement du programme « Œil de Lynx » porté par Les Piverts est actuellement financé dans le cadre du Life Luchs Pfälzerwald qui s'achèvera en 2021. L'association souhaite poursuivre ce programme sur lequel elle a à présent un recul de plus de 20 ans. → Accompagner Les Piverts dans la recherche de financement. Transposer le programme « Œil de Lynx » ailleurs dans le massif, notamment dans les Hautes-Vosges, en s'appuyant sur l'expérience de l'association Les Piverts.
- Prendre contact avec les acteurs qui ont manifesté leur intérêt pour s'investir dans cette action (Zoo de Mulhouse, Lycée Tessier à Bitche, le CROS, Ma Thur Sauvage) et avec des idées de projet (SOS FPL et le

projet de Maison de la nature à Sturzelbronn ; FERUS et <https://www.ferus.fr/benevolat/parole-de-lynx>).

- Prendre contact avec l'association LorEEN afin de prendre connaissance des résultats du stage de Master 2 prévu en 2021 intitulé « Évaluer l'impact d'une action de sensibilisation sur les changements de comportement : des attentes et un défi dans un monde en transition ». Cette étude pourrait alimenter notre regard sur nos attentes pour l'action 15B et ses indicateurs de suivi.
- Prendre contact avec le groupe départemental Éducation au Développement Durable (<http://www4.ac-nancy-metz.fr/edd57/spip.php?article100&lang=fr>) et voir comment les associer au PRA.

- **Action 16 « Valoriser l'image du Lynx et renforcer son acceptation grâce au développement local » :**

(A) Créer un guide « Vers une meilleure acceptation du Lynx dans le Massif des Vosges : développer l'économie locale et promouvoir les savoir-faire grâce à son image » et (B) Développer les projets proposés dans le guide. Pilotage au niveau du massif par le PNR VN et le PNR BV.

- Réflexions du PNR BV (échange avec l'animatrice en juillet 2020) :
 - En 2021, réaliser un état des lieux de l'utilisation de l'image du Lynx sur le territoire (dans différents domaines socio-économiques) mais aussi ailleurs (p.ex. sentier du Lynx dans le PN de la Forêt Noire). Veiller à ce que cet état des lieux s'inscrive bien dans la dynamique de l'action 16A qui doit aboutir à la création d'un guide « Vers une meilleure acceptation du Lynx dans le Massif des Vosges : développer l'économie locale et promouvoir les savoir-faire grâce à son image ». A voir si la création du groupe est nécessaire pour discuter de l'avancement de la rédaction du guide, quel pas de temps.
 - En 2022, préparer une analyse (modèle EFESÉ) et valoriser les travaux dans le cadre de l'actualisation d'une exposition « Le Lynx notre patrimoine » (déjà réalisée en 2006 par les deux PNR). Cette démarche s'inscrit bien dans l'action 16B.

⇒ **Suites à donner en 2021 – PNRs :**

- Concrétiser les réflexions conduites en 2020 (voir ci-dessus).
- Identifier les pistes d'actions 2021 à lancer au plus tôt afin ensuite de pouvoir décliner des produits, actions économiques autour du Lynx, etc. Il est important de ne pas se concentrer que sur les aspects écologiques car cette action n'a pas cette vocation spécifique.
- Idées à explorer : Pâtisserie « Patte de lynx » à l'image de la Patte d'Ours vue dans une boulangerie à Bitche (57) ; Fromage à l'image de la Patte d'ours développée dans les Pyrénées (<https://www.fromages.com/fr/fromage/67-patte-dours>) ; Chocolynx du Jura (<https://france3-regions.francetvinfo.fr/bourgogne-franche-comte/jura-patisserie-lons-sauniercree-lynx-chocolat-fetes-noel-afin-aider-sa-sauvegarde-1897706.html>) ; Étendre « ici le lynx » du PNR VN (<https://www.parc-vosges-nord.fr/projet/reintroduction-lynx>) ; Élaborer la « tisane du Lynx » à l'image de « la tisane du Loup » (<https://www.lesherbesduvaltin.fr/product/tisane-du-loup>) ; Proposer des vêtements à l'effigie du Lynx dans le Massif des Vosges : <https://whosnxt.fr/collections/lynx-enfant/products/lynx-hoodie-pour-fille?variant=36792822366362>

Autres objectifs pour 2021 :

- **Lancer l'action 15 « Élaborer des outils de communication/sensibilisation et mettre en place des projets pédagogiques sur le Lynx » :**

(A) Organiser un séminaire sur le thème : « Le Lynx dans le Massif des Vosges : mieux le connaître pour mieux vivre avec lui. Pilotage au niveau du massif par l'animateur du PRA (coordination uniquement) en lien avec les têtes de réseaux (ARIENA et LorEEN) et les PNR (Vosges du Nord et Ballons des Vosges).

- Envisager un Webinaire dans le contexte de la pandémie Covid 19.

(C) Identifier et concevoir les supports et stratégies de communication les mieux adaptés aux différents publics cibles en s'appuyant sur les actions de sensibilisation réalisées. Pilotage au niveau du

massif par l'animateur du PRA (coordination uniquement) en lien avec les têtes de réseaux (ARIENA et LorEEN), leurs membres ainsi que les PNR (Vosges du Nord et Ballons des Vosges).

- Créer des cartes postales, des posters, des autocollants, des t-shirts, voire une grosse campagne de communication dans le massif.
- **Lancer l'action 17 « Poursuivre et généraliser la concertation avec les acteurs du territoire » :**
 - (A) Poursuivre le Parlement du Lynx dans les Vosges du Nord (deuxième phase du Parlement).** *Pilotage dans les Vosges du Nord par le PNR VN.*
 - (B) Mettre en place un processus participatif dans le PNR des Ballons des Vosges pour aboutir à la rédaction d'un Livre blanc (s'appuyer sur le Parlement du Lynx).** *Pilotage dans les Vosges du Nord par le PNR BV.*
 - (C) Conduire d'autres actions de concertation dans le massif en associant les différents groupes d'intérêts.** *Pilotage dans les Vosges du Nord par le PNR VN et le PNR BV.*
 - Actions étroitement liées aux actions de l'axe 1 (action 4D et 2D notamment).
 - Suites à donner au Life URLM (réponse négative de la commission européenne) + suivi des démarches entreprises par les PNR auprès des FDC pour contribuer au Life.
 - Prendre connaissance du diaporama présenté par le PNR VN lors de la journée de restitution du PRA Lynx Massif des Vosges le 21/11/2019.

Animation du PRA - Action 18

Pilotage par l'animateur du PRA (Déclinaison Régionale du PNA Lynx) : Centre de Recherche et d'Observation sur les Carnivores (CROC) en 2020.

Actions réalisées en 2020 et suites à donner en 2021 :

- **Réunions de travail de l'animatrice (CROC) avec la DREAL Grand Est.**
- **Journée de restitution du PRA (21/11/2019) et avis consultatif du CSRPN Grand Est (20/12/2019).**
- **Consultation du public sur le PRA Lynx Massif des Vosges :**
 - La DREAL Grand Est a lancé la consultation du public sur le PRA du 21 janvier au 12 février 2020 (<http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/plan-regional-d-actions-lynx-massif-des-vosges-a19133.html>) ; voir **ANNEXE 9**). Un mail a été envoyé aux cinq groupes de travail avec le lien vers la consultation.
 - La DREAL Grand Est et le CROC ont rédigé le bilan de la consultation du public mise en ligne sur les sites de la DREAL et du PRA le 11/06/2020 (voir **ANNEXE 10**) : <http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/le-bilan-de-la-consultation-du-public-du-pra-lynx-a19133.html>
 - L'animatrice a lancé les échanges avec le Copil et les cinq groupes de travail pour définir les suites à donner à la consultation du public :
 - **Consultation du Copil :**
Planification du 1^{er} Copil du PRA le jeudi 2 avril 2020 à Saint-Dié-Des-Vosges avec, à l'ordre du jour : (1) Retour sur la mort du Lynx à Felling dans la RNN du Massif du Grand Ventron (Communication et séquence médiatique ; Informations à apporter aux acteurs du PRA et plus largement), (2) Fin de la rédaction du PRA (Retour rapide sur la journée de restitution du PRA et sur l'avis du CSRPN Grand Est ; Résultats et suites à donner à la consultation du public), (3) Programmation de la phase opérationnelle du PRA (Lignes directrices et priorités).
Annulation du 1^{er} Copil (crise sanitaire du Covid-19) et mise en place d'une démarche de consultation par mail sur les suites à donner à la consultation du public. Préparation d'un document de travail

comme supports d'échanges. Envoi le 13/05/2020. Échanges de fonds avec les acteurs notamment la DREAL Bourgogne-Franche-Comté et l'OFB pour le PNA (sujet du renforcement), la FDC 88 (action 11) ainsi que les deux PNR (sujet du remplacement des lynx détruits illégalement).

Validation du scénario 3 par le Copil au mois de juin 2020.

○ **Consultation des cinq groupes de travail :**

Mise en place d'une démarche de consultation par mail. Préparation d'un document de travail pour les groupes comme supports d'échanges. Envoi le 08/06/2020 pour une période de consultation de 1 mois. Fin de la consultation prévue le 08/07/2020.

Échanges et réunions avec des administrations (DDT 54), des acteurs de la protection de la nature (GEML, MNVS, Les Piverts), de la chasse (ABRCGG 67, FDC 57, FDC 68, FDC 88), de l'élevage (Syndicat d'éleveurs ovin 88, FDSEA 88, Chambre d'Agriculture 88 ; réunions le 27/07 en visio avec le CROC et le 09/09 à La Bresse avec la DREAL Grand Est, le PNR BV et le CROC) et de l'EEDD (OCCE88) pour la validation des suites à donner à la CP.

Validation du scénario 3 par les cinq groupes de travail au mois de septembre 2020.

- La DREAL Grand Est et l'animatrice ont rédigé le second document réglementaire sur la manière dont les conclusions de la consultation du public ont été prises en compte dans le PRA. Le document est disponible sur le site de la DREAL Grand Est depuis le 20/10/2020 (voir **ANNEXE 11**) : http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/201214_pralynx_modifications_plan_postcp.pdf

● **Finalisation de la rédaction du PRA Lynx Massif des Vosges :**

- L'animatrice a actualisé le PRA pour la bonne prise en compte du scénario 3 validé par le Copil et les cinq groupes de travail suite à la consultation du public.
- La DREAL Grand Est a été transmis le PRA à la Préfète de Région pour signature.
- La version finale du PRA est disponible ici : <https://www.programme-lynx-massif-des-vosges.org>, <http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/consultation-du-public-du-pra-lynx-massif-des-a19133.html>.

⇒ **Suites à donner en 2021 - DREAL Grand Est :**

- Diffuser le PRA Lynx Massif des Vosges et prévoir une communication dans la presse locale.

● **Organisation du Copil 2020 du PRA le 15/12 en visio animé par la DREAL Grand Est :** Voir le diaporama élaboré par l'animatrice et la DREAL Grand Est comme support du Copil (**ANNEXE 12**) et le compte-rendu rédigé par la DREAL Grand Est (**ANNEXE 13**).

● **Travail de pilotage ou de suivi du bon avancement des actions du PRA (voir les parties précédentes faisant état de l'avancement des actions des axes de travail 1 à 4) :**

⇒ **Suites à donner en 2021 – Animatrice PRA :**

- Poursuivre les échanges avec les pilotes (avancement/lancement des actions, difficultés, financements) dans le respect de la charte de coopération, des priorités et du calendrier du PRA.

● **Articulation avec le PNA Lynx :** Tout au long de l'année 2020, les échanges de travail se sont poursuivis entre l'animatrice du PRA et le chargé de mission PNA Lynx d'une part, et d'autre part, entre la DREAL Grand Est (porteuse du PRA) et la DREAL Bourgogne-Franche-Comté (animatrice du PNA). Les animateurs ont veillé à la bonne mise en cohérence du PNA avec le PRA et au lien entre les actions des deux plans. L'animatrice et la DREAL Grand Est ont été invitées à relire le PNA et à apporter leurs propositions au titre du PRA (envoyées à la DREAL Bourgogne-Franche-Comté le 14/10/2020). Ces dernières ont été prises en compte. Parallèlement, la DREAL Grand Est a participé aux deux Copils du PNA (16/10/2020 et 20/11/2020). Le PNA a été soumis à l'avis consultatif du CNPN le 16/12/2020. L'avis écrit sera transmis à la DREAL Bourgogne-Franche-Comté et à l'OFB début 2021. Pour plus d'informations sur le PNA Lynx, rendez-vous : <http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/plan-national-d-actions-en-faveur-du-lynx-a8019.html>. Voir également la Lettre d'information n°2 du PRA (**ANNEXE 1**).

⇒ **Suites à donner en 2021 :**

- Animateur du PRA : Poursuivre l'échange d'information PNA/PRA et participer aux prochains groupes de travail PNA.
- DREAL Grand Est : Poursuivre l'échange d'information PNA/PRA et participer aux prochains comités de pilotage du PNA.

● **Changement d'animation du PRA Lynx Massif des Vosges :**

- Suite à l'annonce de la fin de l'animation du PRA Lynx Massif des Vosges par le CROC, la DREAL Grand Est a entrepris des réflexions sur les suites à donner à l'animation dès 2021 (Voir le diaporama du Copil en **ANNEXE 12**).
- Le CROC a rédigé un document de travail visant le bon passage de relais entre l'animation engagée de 2016 à 2020 et la future animation de la phase opérationnelle.

⇒ **Suites à donner en 2021 - DREAL Grand Est :**

- Finaliser la définition de la nouvelle animation du PRA. Soumettre une proposition au comité de pilotage du PRA pour le choix du nouvel animateur (décision concertée).

● **Actions de communication dans le cadre de l'animation du PRA :**

- Présentation du PRA à l'occasion du :
 - Comité Grands Carnivores de la Moselle le 16/01/2020 à Château-Salins (animatrice du PRA).
 - Comité Grands Carnivores de la Moselle le 03/11/2020 à Strasbourg. Annulé à cause de la pandémie du Covid-19. Diaporama élaboré par l'animatrice et la DREAL Grand Est pour l'occasion.
 - Comité Grands Carnivores du Bas-Rhin le 26/11/2020 à Strasbourg. Annulé à cause de la pandémie du Covid-19. Transmission du PDF du diaporama élaboré l'animatrice et la DREAL Grand Est pour l'occasion.
- Élaboration par l'animatrice d'un « Zoom technique » du PRA reprenant les parties 3 et 4 ainsi que le préambule (69p). Il servira de document technique plus simple d'utilisation pour la phase de mise en œuvre du PRA. Transmis à la DREAL Grand Est le 23/09. Disponible ici : <http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/consultation-du-public-du-pra-lynx-massif-des-a19133.html>, <https://www.programme-lynx-massif-des-vosges.org>.
- Lancement des lettres d'information par l'animatrice : Deux numéros ont été élaborés pour l'année 2020 (**ANNEXES 1 et 2**). Ces lettres sont diffusées au Copil, aux cinq groupes de travail, au Réseau Loup-Lynx, au Parlement du Lynx, etc. et disponible librement sur le site internet du PRA (<https://www.programme-lynx-massif-des-vosges.org/ressources/lettre-dinformation-du-pra>). Les versions en allemand ont été diffusées aux partenaires de Rhénanie-Palatinat en Allemagne.
 - Envoi de mail d'actualités/de sollicitation par l'animatrice : PRA Lynx Massif des Vosges Point d'actualités (09/06 et 14/10) ; Appels d'offre Médiation élevage Lynx PNR Massif des Vosges (23/06) ; PRA Lynx Massif des Vosges Suite JIDL 2020 (23/06) ; PRA Lynx Massif des Vosges / Changement d'animation (14/12 et 21/12).
- Actualisation régulière tout au long de l'année du site internet dédié au PRA Lynx Massif des Vosges, créé et géré par l'animatrice (<https://www.programme-lynx-massif-des-vosges.org>). De plus, l'intégralité du site a été traduite en allemand (mis en ligne en octobre 2020 : <https://sites.google.com/view/aktionsplansluchsvogesenmassif/>).
- Autres articles sur le PRA Lynx Massif des Vosges :
 - Rédaction d'un article sur le PRA pour le 3^{ème} numéro de la Lettre d'actualités sur le Lynx boréal paru en septembre 2020 (<https://www.sfepm.org/les-actualites-de-la-sfepm/lynx-boreal-nouvelles-dici-et-dailleurs.html>).
 - Rédaction début août d'un article de retour d'expérience sur la rédaction du PRA dans le cadre d'une plaquette élaborée par la Région Grand Est pour l'ORB Grand Est. L'article mis en page sera finalisé par l'animatrice du PRA en lien avec la DREAL Grand Est au 1^{er} semestre 2021.
 - Rédaction du présent bilan annuel 2020.

⇒ **Suites à donner en 2021 :**

- DREAL Grand Est : Diffuser le présent bilan annuel 2020.
 - Animateur PRA (CROC) : Rédiger un article sur la démarche participative du PRA Lynx Massif des Vosges dans un numéro spécial du Courrier de la Nature sur le Lynx boréal.
 - Animateur du PRA : Poursuivre la communication générale sur le PRA grâce à l'élaboration de nouveaux supports de communication (p.ex. plaquette de communication sur le PRA), l'actualisation régulière du site internet et la création de pages dédiées au Lynx et au PRA sur les sites internet d'acteurs clés du territoire impliqués dans le PRA (p.ex. Relais des lettres d'information du PRA sur le site internet des PNRs en créant une page dédiée au PRA).
- **Recherche de financements dans le cadre du Life URLM :** Au mois de juin 2020, la Stiftung Natur und Umwelt Rheinland-Pfalz (SNU-RLP, porteuse actuelle du Life Luchs Pfälzerwald) a sollicité les PNR du Massif des Vosges pour le montage d'un nouveau Life intitulé « Life Upper Rhin Lynx Metapopulation (Life URLM) ». Il s'agit d'un Life transfrontalier à l'initiative de la SNU-RLP en partenariat également avec les acteurs de la Forêt Noire et de Suisse. Ce premier contact a conduit l'animatrice à réaliser un travail de coordination technique des équipes françaises (PNR BV, PNR VN, Cerema, OFB, CEFE, etc.) aux côtés de la DREAL Grand Est (en charge du montage financier) pour contribuer à la rédaction de la *Concept note* de ce Life (première étape d'évaluation de la commission européenne). Après de nombreuses discussions mettant notamment en évidence le contexte particulier de rédaction de ce Life (calendrier serré (sollicitation mi-juin pour dépôt de la *Concept note* mi-juillet), pandémie de Covid-19, PNA Lynx en cours de finalisation, création de l'OFB (fusion ONCFS-AFB)), l'équipe projet française s'est concentrée sur l'intégration et la budgétisation dans le Life URLM d'actions du PRA des axes 1 « Coexistence avec les activités humaines » et 2 « Habitat et connectivité écologiques ». Finalement, les actions côté français étaient au nombre de 6 dont 4 pour le volet « Communication and acceptance » (estimé à 974.100 €) et 3 pour le volet « Connectivity » (estimé à 669.000 €). Le budget global du Life URLM pour la partie française était estimée dans la *Concept note* à 1.743.000 € et aurait permis de contribuer au financement de 11 des 18 actions du PRA Lynx Massif des Vosges. La *concept note* de ce projet LIFE URLM déposée en juillet 2020 n'a malheureusement pas été retenue par la Commission européenne.

⇒ **Suites à donner en 2021 – Animateur PRA :**

- Recenser les besoins de financement des actions pour 2021-2024 (dont les actions « qui ne coûtent rien ») intégrer les réflexions conduites dans le cadre de la rédaction de la *Concept note* du Life URLM, affiner le plan de financement du PRA et rechercher des solutions financières pour la mise en œuvre des actions.
- Réfléchir aux suites à donner au Life URLM et à la pertinence dans lancer un nouveau (transfrontalier ? national ?) dans le nouveau contexte de finalisation du PNA Lynx et de stabilisation de l'OFB. Notamment, prévoir l'intégration d'actions en lien avec le suivi du Lynx sur le terrain dans le cadre du Réseau Loup-Lynx.
- Développer/consolider une dynamique de travail collégiale entre acteurs français, allemands et suisses.

Documents annexes

ANNEXE 1 : Germain E. 2021. Lettre d'information n°2 du PRA Lynx Massif des Vosges. Juillet-Décembre 2020, Centre de Recherche et d'Observation sur les Carnivores (CROC), 18p.

ANNEXE 2 : Germain E. 2020. Lettre d'information n°1 du PRA Lynx Massif des Vosges. Janvier-Juin 2020, Centre de Recherche et d'Observation sur les Carnivores (CROC), 7p.

ANNEXE 3 : Communiqué de presse de la Préfecture du Haut-Rhin suite à la destruction illégale d'un Lynx au mois de janvier 2020 sur la commune de Felling (68) dans la RNN du Massif du Grand Ventron sur le territoire du PNR des Ballons des Vosges.

ANNEXE 4 : Dépôt de plainte de l'association SOS Faucon Pèlerin Lynx suite à la destruction illégale d'un Lynx sur la commune de Felling dans le Haut-Rhin en Alsace, au mois de janvier 2020.

ANNEXE 5 : Équipe projet ERC-Lynx. 2021. Éviter, réduire et compenser le risque de mortalité du Lynx par collision avec les véhicules de transport. Développement d'un outil prédictif opérationnel à destination des gestionnaires des infrastructures de transport terrestre couplant risque de collision, viabilité des populations de Lynx et enjeux des territoires. Rapport final rédigé par l'équipe-projet, Version du 21/01/2021. 18p.

ANNEXE 6 : Kurtz C. 2021. Rapport d'activité de la conservation du lynx boréal dans la zone transfrontalière des Vosges du Nord / Pfälzerwald 2019-2020. SOS Faucon Pèlerin Lynx. 44p.

ANNEXE 7 : Scheid C., Germain E. & Schwoerer M.-L. 2020. Les lynx (*Lynx lynx*) du Pfälzerwald s'installent progressivement dans le Massif des Vosges. Ann. Sci. Rés. Bios. Trans. Vosges du Nord-Pfälzerwald - 20 (2019-2020) : 114 – 135.

ANNEXE 8 : Preisemann F. 2020. Suivi du Lynx boréal dans le Massif des Vosges. Lynx boréal, nouvelles d'ici et d'ailleurs. La lettre d'actualités sur le Lynx boréal de la SFEPM. N°2 / Mai 2020, 3.

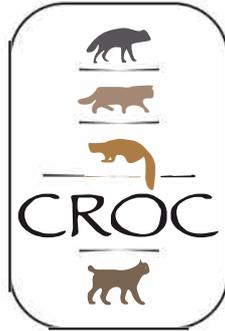
ANNEXE 9 : Consultation du public sur le PRA Lynx Massif des Vosges lancée par la DREAL Grand Est début 2020.

ANNEXE 10 : Arzur M. & Germain E. 2020. Bilan de la consultation du public sur le Plan Régional d'Actions en faveur du Lynx boréal (*Lynx lynx*) dans le Massif des Vosges. Version finale du 02/06/2020. 17p.

ANNEXE 11 : Arzur M. & Germain E. 2020. Prise en compte de la consultation du public dans le Plan Régional d'Actions en faveur du Lynx boréal (*Lynx lynx*) dans le Massif des Vosges. Version finale du 11/12/2020. 18p.

ANNEXE 12 : Diaporama présenté lors du Copil 2020 du PRA Lynx Massif des Vosges qui s'est tenu en visio le 15 décembre 2020.

ANNEXE 13 : Compte-rendu du Copil 2020 du PRA Lynx Massif des Vosges qui s'est tenu en visio le 15 décembre 2020.



Centre de Recherche et d'Observation sur les Carnivores

www.croc-crea.org

**Ministère de la Transition
écologique**
92055 La Défense CEDEX
Tél. : 01 40 81 21 22



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*